

Financement communal des écoles de musique reconnues et accès égalitaire à l'enseignement musical : qu'en pensent les candidats et candidates ?

Les associations de professeurs des deux écoles de musique du Valais romand reconnues par le canton, le Conservatoire et l'École de Jazz et Musique Actuelle, soutenues par le syndicat des services publics (SSP), ont transmis un questionnaire en ligne aux candidats et candidates aux élections communales :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdC5dpsfDSc-mzoy8s1gyQNBHo91FzBlze164PtvceFRqQsGQ/viewform>

Les questions portaient sur la volonté des candidat-e-s de soutenir la formation musicale (Conservatoire et EJMA) et d'offrir aux jeunes domicilié-e-s dans les communes du Valais romand un accès égalitaire à ces formations, sachant qu'actuellement les systèmes de subventionnement varient d'une commune à l'autre, avec des conséquences sur les tarifs de cours.

C'est en effet des décisions cantonales et communales que dépend l'accès, pour tous et toutes, à une formation musicale et de qualité et les professeur-e-s de musique, ainsi que les directions des écoles, sont préoccupé-e-s par les enjeux autour du financement public des écoles et des implications sur les coûts de ces formations.

L'objectif premier de ce sondage est d'informer et de sensibiliser les futur-e-s élu-e-s à la situation de ces écoles. Il leur permet également de réfléchir à la place qu'ils et elles souhaitent donner à la formation musicale et à son accès dans leur commune. Enfin, il vise à créer des liens avec les élu-e-s intéressé-e-s par cette problématique.

Au niveau de la méthode de travail, des courriers électroniques explicatifs et le lien vers le questionnaire ont été transmis à toutes les présidences des partis cantonaux ainsi qu'à tous les secrétariats communaux : nous avons compté sur la collaboration des susmentionnés, sans garantie toutefois que la transmission aux candidats et candidates soit effective. Les réponses obtenues ont ensuite été transmises aux professeurs membres des associations professionnelles.

Nous avons reçu un nombre important de réponses, provenant de candidat-e-s de tous les partis à l'exception de l'UDC, et inscrit-e-s dans 27 communes du Valais romand. Les réponses émanent aussi bien de candidat-e-s aux conseils exécutifs que législatifs, ainsi que de président-e-s sortants.

Il ressort de l'analyse des réponses que la démarche d'information documentée a été bien appréciée par les personnes qui se sont livrées à l'exercice et qui ont saisi l'occasion de s'exprimer sur ce sujet.

Les réponses ont donné lieu à des commentaires et propositions intéressants, concernant notamment des collaborations souhaitables entre les écoles de musiques et les écoles publiques, la promotion de l'enseignement de la musique dans les communes (journées portes ouvertes, présentation dans les écoles), la nécessaire reconnaissance de la qualité des écoles de musiques locales ; les bénéfices au niveau social voire thérapeutique de la musique ont également été relevés par plusieurs personnes.

La corde sensible des candidat-e-s s'est particulièrement manifestée en faveur d'un large accès de la formation musicale pour tous les enfants, dès la crèche et le début de la scolarisation, en intégrant les personnes en situation de handicap et en tenant compte des budgets de toutes les familles.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont pris part à cette démarche : nous retenons qu'ils et elles seront de précieux relais dans les communes, pour avancer vers une meilleure reconnaissance de la formation musicale. Nous signalons également que le sondage est toujours ouvert pour les candidat-e-s aux présidences et aux législatifs de communes.

Katia Chevrier, présidente de l'Association des Professeurs de l'EJMA-VS 078 908 00 89
Mathieu Constantin, président de l'Association des Professeurs du Conservatoire
Natalie D'aoust Ribordy, secrétaire du SSP-Valais 078 642 55 83